

ASTHME

Date de publication : 27.08.2025

OCCITANIE

Impact sanitaire de l'asthme de rentrée scolaire

Points clés

- Chaque année, on observe une hausse des crises d'asthme chez les enfants au moment de la rentrée scolaire, qui peut notamment être liée à la recrudescence des épisodes d'infections virales respiratoires lors de la reprise de la vie en collectivité après les vacances scolaires d'été. D'autres facteurs, comme l'exposition à des allergènes à l'école ou l'arrêt du traitement de fond de l'asthme pendant les vacances, pourraient également jouer un rôle.
- Actuellement, le nombre de passages aux urgences pour asthme est à son niveau de base.
- La semaine 37 de 2024 (du 9 au 15 septembre 2024), suivant la semaine de la rentrée scolaire, a été marquée par un pic de fréquentation des structures d'urgences hospitalières de la région concernant l'asthme
 - 551 passages tous âges confondus (données non présentées ici)
 - 385 passages concernant des enfants de 0 à 14 ans (figure 1), dont 62% étaient âgés de 0 à 5 ans
 - 147 hospitalisations suite à la prise en charge par les urgences, soit un taux d'hospitalisation de 38%
- Le pic d'activité pour SOS Médecins s'est produit au cours de la semaine 38 en 2024 (du 16 au 22 septembre 2024)
 - 136 actes tous âges confondus (données non présentées ici)
 - 64 concernant des enfants de 0 à 14 ans (figure 2), dont 48% étaient âgés de 0 à 5 ans

La maladie et sa prévention

L'**asthme** est une maladie chronique des bronches, dont les premières manifestations surviennent le plus souvent chez l'enfant. Elle se caractérise par la survenue de crises qui sont des épisodes de gêne respiratoire (dyspnée) sifflante (sibilants). Dans certains cas, la toux peut être le seul symptôme. Entre les crises, la respiration est en principe normale. L'inflammation est responsable de divers phénomènes au niveau des voies respiratoires (œdème, contraction des muscles bronchiques, sécrétion de mucus) qui provoquent une obstruction bronchique.

L'asthme n'a pas une cause unique : des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux interviennent dans la genèse de cette maladie.

Chez les asthmatiques, différents facteurs peuvent déclencher des crises d'asthme :

- Les allergènes présents à l'intérieur des habitations (acariens, moisissures, squames) ou sur le lieu de travail ;

- Les allergènes extérieurs (pollens et moisissures) ;
- Les infections respiratoires ;
- Les irritants respiratoires (fumée de tabac, pollution de l'air, irritants présents dans le lieu de travail) ;
- L'air froid ;
- L'exercice physique ;
- Certains médicaments (anti-inflammatoires).

Chaque année, au cours des deux semaines qui suivent la rentrée scolaire, un pic des recours aux soins d'urgence pour asthme est observé chez les enfants de moins de 15 ans.

Cette hausse observée après la rentrée scolaire est liée à la recrudescence des épisodes d'infections virales respiratoires lors de la reprise de la vie en collectivité après les vacances scolaires d'été. D'autres facteurs, comme l'exposition à des allergènes à l'école ou l'arrêt du traitement de fond de l'asthme pendant les vacances, pourraient également jouer un rôle.

Le traitement de l'asthme chez l'enfant s'inscrit dans une démarche globale associant une éducation thérapeutique de l'enfant et de son entourage. Le traitement de fond permet d'éviter la survenue des exacerbations les plus sévères, notamment celles nécessitant l'hospitalisation. A ce jour, les recommandations concernant la prise en charge de l'asthme restent insuffisamment suivies.

Des recommandations pour la période de rentrée scolaire (source : Ameli) :

- Sans avis médical, le traitement anti-asthmatique de son enfant ne doit pas être interrompu, même temporairement, pendant les vacances. Dans le cas où le traitement a été interrompu sans l'avis d'un médecin, le reprendre dès que possible ou au plus tard 7 à 10 jours avant la rentrée ;
- Les parents sont invités à être encore plus attentifs que d'habitude aux difficultés respiratoires de leur enfant asthmatique pour reconnaître le plus tôt possible les symptômes qui indiqueraient une aggravation de son asthme ;
- En cas de besoin, suivre le plan d'action mis en place avec son médecin et en cas de doute ou d'interrogation, contacter son médecin.

Données des urgences et SOS Médecins

Figure 1. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour asthme chez les 0-14 ans, région Occitanie, années 2021 à 2025

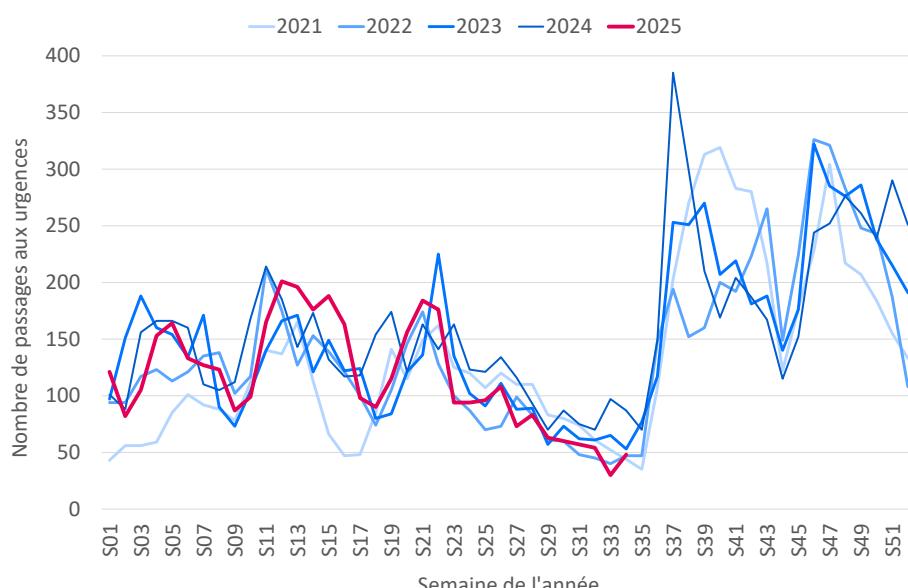
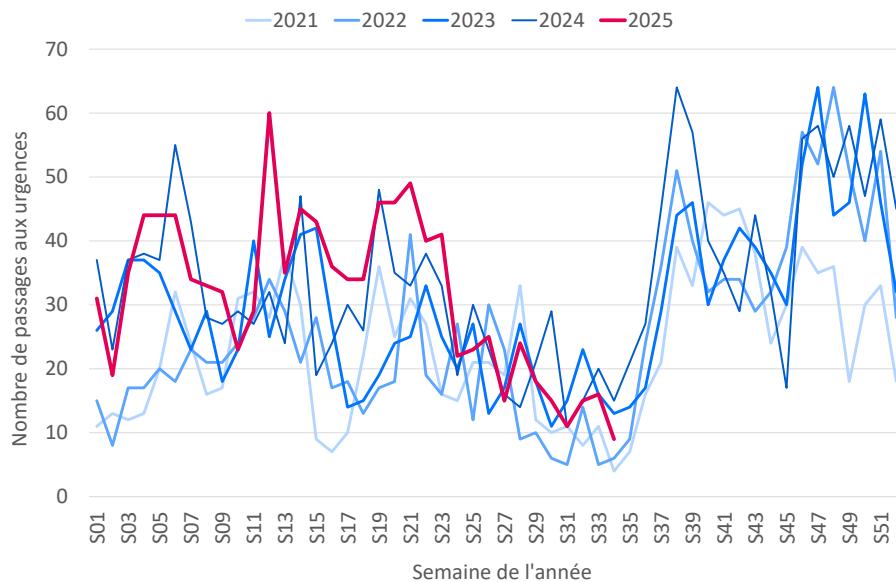


Figure 2. Nombre hebdomadaire d'actes médicaux SOS Médecins pour asthme chez les 0-14 ans, région Occitanie, années 2021 à 2025



Pour en savoir plus

- Site Internet de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/asthme/la-maladie/#tabs>
- Site Internet d'Ameli : [Asthme : attention rentrée ! | ameli.fr | Assuré](#),

Comité de rédaction

Leslie Simac, Damien Mouly, Franck Golliot, Jean-Loup Chappert – Santé publique France Occitanie

Remerciements

Santé publique France tient à remercier les partenaires nationaux et en région Occitanie qui permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : les structures d'urgences du réseau Oscour®, les associations SOS Médecins.

Pour nous citer : Bulletin Impact sanitaire de l'asthme de rentrée. Édition Occitanie. Août 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 3 p., 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 27 août 2025

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr